

# ON CRAINT UNE DISETTE

LE PAIN PEUT VENIR A MAN-  
QUER DIMANCHE SI LA GREVE  
DES MITRONS ET DES LI-  
VREURS DE PAIN ACQUIERT  
DE PLUS AMPLES PROPOR-  
TIONS — UNE AUTRE GREVE.

Avec le départ de 250 mitrons et de 300 livreurs de pain, les boulangeries de Montréal se trouvent dans une impasse très embarrassante; on craint fort que le pain vienne à manquer surtout vers la fin de la semaine, à cause du double approvisionnement de samedi pour la journée de dimanche.

La grève menace donc de produire une disette d'ici à peu de jours.

Depuis lundi, les grosses boulangeries peuvent suffire à la besogne, à l'aide d'un grand nombre d'employés temporaires; mais les petites boulangeries n'ont pu faire face à la demande, et cinq d'entre elles ont dû fermer leurs portes.

Les conséquences de cet état de choses se font déjà sentir: le pain est moins bon, il est fait à la hâte, et en outre il se fait rare. Dans les quartiers du nord de la ville, on a pu voir hier des ménagères quémander du pain à leurs voisines de porte en porte et se partager celui qu'elles pouvaient trouver.

M. Godin, agent d'affaires des mitrons en grève, nous a exposé les principales demandes des chômeurs:

1—La journée de travail sera de 8 heures.

2—Toute heure supplémentaire sera payée à raison de temps et demi.

3—Le minimum de salaire pour les contremaîtres sera de \$30.00 par semaine pour l'ouvrage du jour et de \$35.00 pour l'ouvrage de nuit.

4—Le minimum de salaire pour les seconds contremaîtres ou hommes de four ou hommes conduisant les pâtes sera de \$28.00 par semaine pour l'ouvrage de jour et \$30.00 pour l'ouvrage de nuit.

5—Le minimum de salaire pour les hommes de banc ou de machine sera de \$25.00 par semaine pour ouvrage de jour et \$27.00 pour ouvrage de nuit.

6—Le minimum de salaire pour les aides sera de \$20.00 par semaine pour ouvrage de jour et \$22.00 pour ouvrage de nuit; les dits aides ne travailleront pas au banc.

7—Le minimum de salaire pour les apprentis sera pour la première année de \$10.00 par semaine; pour la deuxième année, de \$12.00 et pour la troisième année, de \$15.00 pour l'ouvrage de jour ou de nuit.

Les livreurs de pain n'ont pas tous abandonné le travail; à peine 300 sur un total de 800 ont suivi l'exemple des mitrons, qui eux ont tous quitté le pétrin. Les chômeurs appartiennent pour la plupart à des boulangeries françaises et comptent peu de livreurs anglais parmi eux.

Ils réclament un salaire fixe de \$18 par semaine, avec un pourcentage de 5 pour cent sur les ventes; ils avaient auparavant un salaire variant de \$10 à \$18 par semaine.

## UNE NOUVELLE GREVE

Quelque soixante-quinze employés de la cale-sèche, au département des houilloires, ont quitté l'ouvrage aujourd'hui, et seront probablement suivis par un bon groupe des autres départements. Leurs patrons auraient refusé d'acquiescer à la nouvelle échelle de salaire soumise.

Les employés de la Cie Phoenix Bridge chôment toujours.

Les filateurs de la Cie Dominion Textile restent dans le statu quo, et les employés des usines Vickers attendent avec impatience le résultat des démarches du comité des soldats à Ottawa.